

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

DONNÉES 2024 DE L'ENQUÊTE
ANNUELLE DU PROGRAMME

SYNTHÈSE 2025

• • • • •



Synthèse 2025 sur les données 2024 de l'enquête annuelle du Programme de réussite éducative

💡 Un mot sur l'enquête annuelle des programmes de réussite éducative :

Depuis 2022, l'enquête nationale du programme de réussite éducative (PRE) est réalisée par l'ANCT. Elle est envoyée à l'ensemble des coordonnateurs des équipes de réussite éducative (ERE) afin de récolter et de rassembler des données annuelles d'activité des PRE.

L'enquête sert à valoriser le programme de réussite éducative et à mettre en lumière son action auprès des enfants, des jeunes et des familles des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Les résultats sont consultables en ligne et filtrables par territoire (région, département) et tiers (porteur). Chaque coordonnateur reçoit un lien vers l'enquête et renseigne ses données de suivi.



Les chiffres clés nationaux du PRE en 2024

Nombre de PRE : On dénombre 534 programmes de réussite éducative en 2024.

Montant contribution Etat : Le Ministère de la ville est le principal financeur du dispositif. Il mobilise près de 66,1 millions d'euros de crédits de l'État, ce qui représente 70% du financement total de ce dispositif, avant celui des communes et des EPCI (communautés d'agglomération ou de villes) qui le financent à hauteur de 30%.

Nombre de jeunes accompagnés : Chaque année, entre 85 000 et 100 000 enfants et jeunes bénéficient du dispositif PRE.

Pour en savoir plus sur le Programme de réussite éducative : [ici](#)

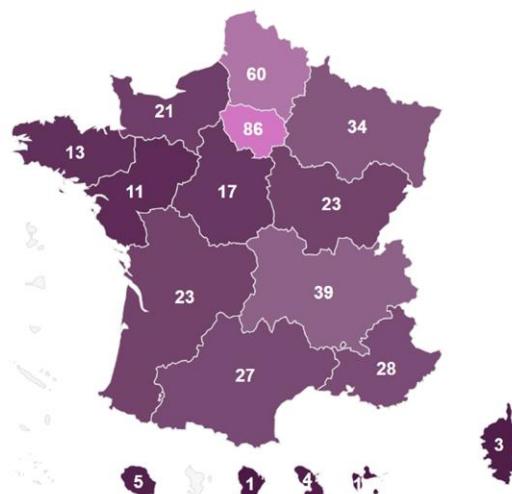


Bon à savoir :

L'étude se fonde sur un échantillon de **399 réponses** dont voici la répartition géographique.



Répartition géographique des répondants (2024)



Les programmes de réussite éducative : une mission pleinement ancrée en QPV

Les résultats de l'enquête confirment le rôle central des PRE dans la politique de la ville. L'immense majorité (98,7 %) des programmes sont implantés au cœur des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Le pilotage des PRE est majoritairement assuré par les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), qui en portent la responsabilité juridique dans plus de 60 % des cas.

De par leur nature, les PRE opèrent principalement à l'échelle communale (89,4 %), tout en rayonnant sur un réseau scolaire étendu, couvrant 6 783 établissements et 1387 réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+).

Concernant le public du PRE (enfants/jeunes de 2 à 16 ans - et leurs familles, majoritairement issus des QPV, qui cumulent des difficultés d'ordres divers (scolaires, familiales, sociales ou de santé), le nombre de bénéficiaires pris en charge, à la fin de l'année 2024, **en QPV** a augmenté par rapport aux autres années : **58 129 bénéficiaires** différents.

Un point sur le nombre de jeunes accompagnés :

Au cours de l'année **2024**, **50 813** enfants et adolescents ont été orientés vers les programmes contre 45 000 environ en 2023. En revanche, le nombre de **nouveaux bénéficiaires** entrés en parcours au cours de l'année civile a baissé : **32 271** en 2024 contre 44 000 environ en 2023.

Enfin, l'enquête révèle un écart genré dans les prises en charge, avec **davantage de garçons accompagnés (42 343)** que de filles (**31 301**). Cet écart continue de se creuser d'année en année.

Ainsi, on dénombre un total de 73 644 jeunes accompagnés tout au long de l'année et 71 281 à la fin de l'année

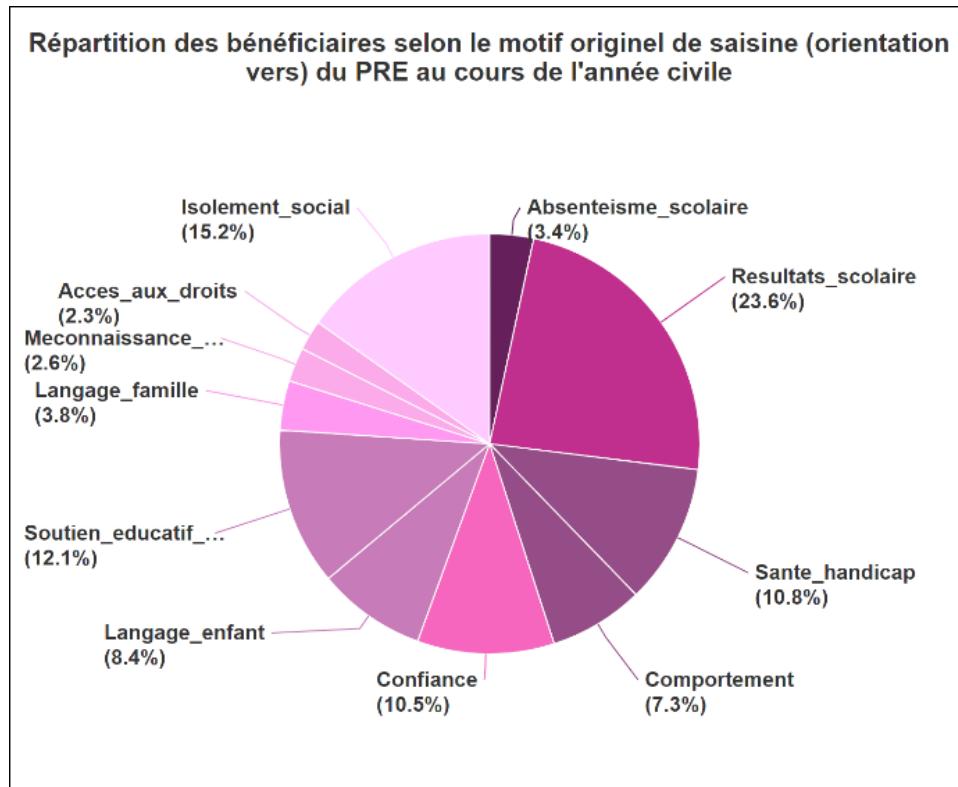
La prévention au cœur de l'action

Le PRE s'affirme comme un dispositif de prévention **précoce**, ce qui est étayé par la répartition par tranche d'âge de son public.

L'analyse des tranches d'âge montre que l'action préventive est bien la priorité : plus de la moitié des bénéficiaires (51,6 %) ont entre 6 et 10 ans, mais cette année, on observe une tendance qui s'inverse avec l'arrivée en 2^e position de la classe d'âge 11-16 ans.

Les motifs de saisine sont aussi un indicateur clé des problématiques rencontrées. **Les difficultés scolaires restent la raison principale (23,6 %)**. Au-delà des raisons strictement scolaires, des facteurs extra-scolaires (familiaux, sanitaires, socio-économiques ou liés à l'isolement) peuvent également jouer un rôle loin d'être

négligeables. L'isolement social représente le deuxième motif le plus fréquent (15,2 %), mettant en lumière le rôle du PRE comme outil de renforcement du lien social, d'accompagnement à la socialisation et non pas uniquement de remédiation scolaire.



A ce titre, la répartition des saisines (ci-dessus) oriente les différents postes de dépenses du PRE pour ses actions :

- Accompagnement scolaire : premier poste de dépense, pour une moyenne de 23 000 euros par PRE
- Accès aux soins : deuxième poste, pour une moyenne de 14 000 euros par PRE
- Soutien à la parentalité : troisième pour 12 000 euros ;
- Accès à la culture, loisirs et sport : 11 610 euros par PRE, en moyenne.

Des parcours personnalisés et une forte mobilisation parentale

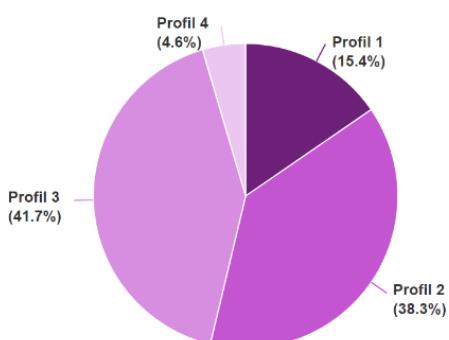
Le PRE se distingue par son approche individualisée. L'enquête confirme que 77,9 % des programmes mettent en place des parcours différenciés pour répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant. **Ces parcours s'étendent en moyenne sur une durée significative de 16 mois.**

L'étude des profils d'enfants accompagnés révèle également une complexité des situations prises en charge :

Le **Profil 3** (cumul de difficultés avec mobilisation parentale) est le plus répandu, représentant 41,7 % des situations.

Le **Profil 2** (difficultés scolaires liées à des problématiques externes avec mobilisation des parents) concerne 38,3 % des jeunes, ce qui souligne le rôle du PRE dans le traitement des causes profondes des difficultés.

Nombre de situations accompagnées au cours de l'année selon le profil

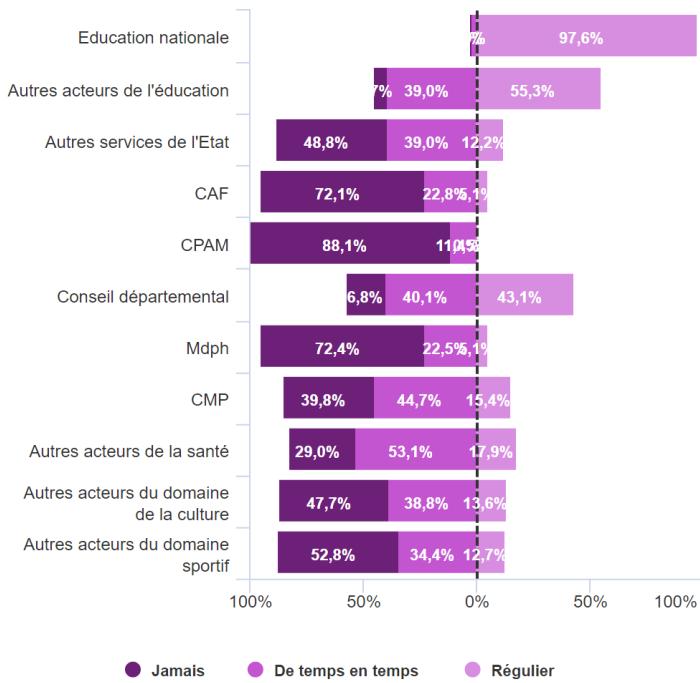


Le succès du dispositif peut être mesuré par les sorties positives de parcours, qui constituent le motif majoritaire (58,0 %) des arrêts de prise en charge, un signal encourageant de l'efficacité du programme.

L'Éducation nationale, premier orienteur

La réussite du PRE repose sur un maillage territorial solide. Le principal partenaire d'orientation est, pour 2024, l'Éducation nationale, qui est à l'origine de près de trois quarts des orientations (74,8 %).

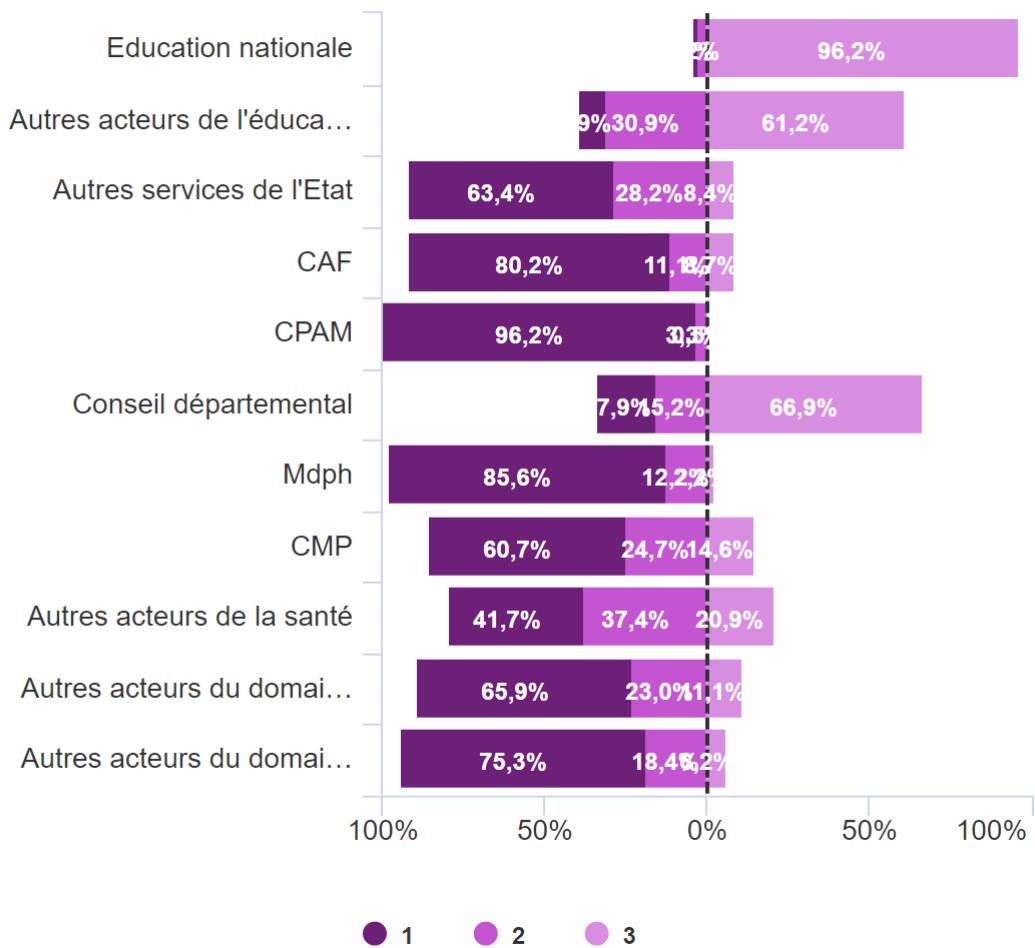
Niveau de participation des différents partenaires : Repérages et orientations (%)



Cette forte collaboration est essentielle pour repérer au plus tôt les jeunes en difficulté et les orienter vers un accompagnement du PRE.

Cette participation active du partenaire Education nationale se vérifie également dans la participation aux équipes pluridisciplinaires de soutien (EPS) qui sont des temps importants pour la consolidation du réseau de partenaires du PRE.

Niveau de participation des différents partenaires : Participation aux EPS (%)



Les professionnels des PRE : des profils cohérents et expérimentés

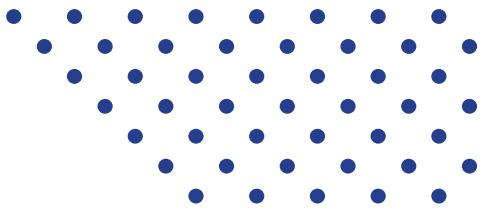
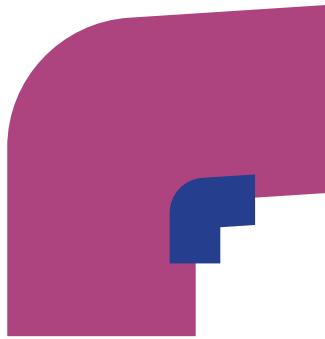
Dans chaque équipe de réussite éducative, on compte en moyenne au moins un coordonnateur à temps plein. Parmi ces postes, 52,5 % sont occupés par des titulaires et 43,5 % par des contractuels. Par ailleurs, près de 40 % des coordonnateurs PRE justifient d'une ancienneté comprise entre 4 et 10 ans dans le PRE.

Les résultats de l'enquête montrent que les référents de parcours représentent la majorité des effectifs au sein des équipes de réussite éducative ce qui, de fait montre la grande opérationnalité du dispositif. En moyenne, chaque coordonnateur (ETP) encadre environ 3 référents (ETP). L'enquête met en évidence une stabilité importante



chez les référents : plus de 56,6 % d'entre eux déclarent une ancienneté comprise entre 4 et 10 ans. »

Dans plus de 75 % des cas, les référents relèvent du champ de l'éducation spécialisée, tandis que les coordonnateurs se caractérisent par un profil de pilotage et de coordination stratégique, en adéquation avec les missions qui leur incombent.



PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

DONNÉES 2024 DE L'ENQUÊTE
ANNUELLE DU PROGRAMME

SYNTHÈSE 2025